

Département de Saône et Loire
Arrondissement de Louhans

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES AFFAIRES GENERALES DU
PRESIDENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

N° 2024-31

Objet : Arrêté attribuant l'accord-cadre à bons de commande relatif à la fourniture de papier pour reprographie et impression dans le cadre d'un groupement de commande.

Le Président de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom',

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 25 septembre 2024 déléguant au Président de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' le pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, maîtrise d'œuvre, de fournitures et de services inférieurs à 90 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 10 Avril 2024 autorisant la constitution du groupement de commande pour la fourniture de papier pour impression et reprographie et consacrant la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' coordonnateur du groupement

VU les délibérations des communes membres autorisant l'adhésion au groupement de commande et approuvant la convention constitutive du groupement,

VU la convention constitutive du groupement de commande,

VU l'avis de marché diffusé le 18 Octobre 2024 sur la plateforme de dématérialisation <https://www.ternum-bfc.fr/>

CONSIDERANT les offres des candidats et les résultats de la consultation,

ARRETE

Article 1^{er}

L'accord-cadre à bons de commande relatif à la fourniture de papier pour reprographie et impression dans le cadre d'un groupement de commande est attribué à la SARL CYRANO BOURGOGNE MAJUSCULE – Rue Saint Exupéry – RD906 CIDEX 813 - 71260 FLEURVILLE aux conditions tarifaires ci-après :

Publié le : 11/12/2024

Sur le site internet

www.bresselouhannaiseintercom.fr

Désignation	Conditionnement	Caractéristiques techniques proposées	Prix unitaire HT	Rabais proposé	Prix remisé
1 Papier blanc – 80 G - polyvalent pour application bureautique. -Bonne opacité pour recto verso	Ramette de 500 feuilles A4. 49505	Blancheur : 145..... Brillance : D65 : 110 Opacité : 93%..... Rugosité : 220 ml/min Epaisseur : 98 microns	4,90 €	40%	2,94 €
	Ramette de 500 feuilles A3. 49506		9,05 €	40%	5,43 €
2 Papier blanc recyclé – 80 G - polyvalent pour application bureautique. -Bonne opacité pour recto verso - Papier recyclé (50% minimum de fibres recyclées)	Ramette de 500 feuilles A4. 26752 100% recyclé	Blancheur : 135 (max réglementaire pour Ange Bleu) Brillance : D65 : 110 Opacité : 93%..... Rugosité : 230 ml/min Epaisseur : 100 microns	6,63 €	40%	3,98 €
	Ramette de 500 feuilles A3. 26755 100% recyclé		13,58 €	40%	8,15 €
3 Papier couleur –80 G - pour application bureautique -bonne opacité - emballage transparent pour voir la couleur Couleur : Jaune intense, vert intense, orange intense, rose intense.	Ramette de 500 feuilles A4. Gamme Trophée exemple réf 15853	Brillance : néant Opacité : papier couleur Rugosité : 180 ml/min Epaisseur : 109 microns	4,45 €	40%	2,67 €
	Ramette de 500 feuilles A3. Gamme Trophée exemple 36821		8,88 €	40%	5,33 €
4 Papier blanc – A4 - 110G	Ramette de 500 feuilles. Réf 15850	Blancheur : 170..... Brillance : néant Opacité : 97%.... Rugosité : 160 ml/min Epaisseur : 146 microns	9,35 €	40%	5,61 €
5 Papier blanc – A4 - 160G	Ramette de 250 feuilles. Réf 15856	Blancheur : 170..... Brillance : néant Opacité : >99%.... Rugosité : 160 ml/min Epaisseur : 209 microns	6,35 €	40%	3,81 €
6 Papier blanc – A4 - 210G	Ramette de 250 feuilles. Réf 45493	Blancheur : 170..... Brillance : néant Opacité : >99%.... Rugosité : 160 ml/min Epaisseur : 269 microns	6,47 €	40%	3,88 €
7 Papier couleur – A4 - 160G Couleur : jaune intense, vert intense, orange intense et rose intense.	Ramette de 250 feuilles. Gamme Trophée exemple réf 31574	Brillance : néant Opacité : papier couleur Rugosité : 185 ml/min Epaisseur : 210 microns	5,73 €	40%	3,44 €

Rabais proposé sur les produits du catalogue : 40%

Le marché est conclu pour une période ferme de 12 mois à compter de la date de l'accusé de réception de sa notification. Il pourra être reconduit pour deux périodes successives de 12 mois, sur décision expresse du « coordonnateur » adressée au prestataire 2 mois avant la date d'échéance annuelle.

La durée d'exécution prévisionnelle maximale du marché est donc fixée à 36 mois.

En cas de non reconduction du marché, le prestataire ne pourra prétendre à aucune indemnité.

L'accord-cadre à bons de commande est conclu avec un montant maximum annuel de commandes fixé à 25 000 € HT.

Il est approuvé la signature du marché avec la SARL CYRANO BOURGOGNE MAJUSCULE.

Publié le : 11/12/2024
Sur le site internet
www.bresselouhannaiseintercom.fr

Article 2^{ème} :

Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

**POUR EXTRAIT CONFORME,
Fait à LOUHANS
Le 9 Décembre 2024
Le Président
Anthony VADOT**

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Anthony Vadot', written over a circular official seal. The seal contains the text 'BRESS LOUHANNAISE INTERCOM.' around the perimeter and a central emblem depicting a landscape with a church spire and a sun.

Le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

